



**LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS,  
CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, GARDE  
DES SCEAUX**

**COMMUNIQUE**

Les candidats au concours direct de recrutement de cent (100) auditeurs de justice, session 2023 sont informés que la composition des épreuves de droit administratif et de droit pénal et/ou procédure pénale, qui a eu lieu le samedi 02 septembre 2023, est annulée pour non-respect de la consigne liée à l'ordre de composition des deux (2) épreuves.

Par conséquent, la composition de l'épreuve de droit administratif et celle de droit pénal et/ou procédure pénale sera reprise le dimanche 15 octobre 2023.

Elle aura lieu à l'Université Joseph KI-ZERBO suivant le programme ci-dessous :

- 07h30-10h30 : droit administratif ;
- 11h30-14h30 : droit pénal et/ou procédure pénale.

Large diffusion

Pour le Ministre, Garde des Sceaux  
et P/D la Secrétaire générale

**Haoua KAFANDO/GANAME**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

